



Nombre de membres en exercice : 13
Nombre de membres présents : 11
Nombre de suffrages exprimés : 13
Quorum : 7

Convoqués le : 03/09/2024

CONSEIL MUNICIPAL En date du 10 septembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le dix septembre à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil municipal de la commune de Bonnieux, légalement convoqué s'est réuni au lieu de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pascal RAGOT, Maire.

Etaient présents : Monsieur Pascal RAGOT, Monsieur Yannick MEYSSARD, Madame Evelyne BLANC, Madame Emilie TEMPIER, Madame Laetitia AGNEL, Monsieur Serge AGNEL, Monsieur Patrick DEVAUX, Madame Cécile CHEVALIER, Monsieur Claude RAVOIRE, Monsieur Patrick DEVAUX et Monsieur Alexis BOUTIERE.

Pouvoir : Monsieur Pierre-Marie ALBERT à Madame Nathalie LOMBARD, Monsieur Jérôme CASALIS à Madame Evelyne BLANC.

Absent :

A été élu secrétaire de séance : Monsieur Patrick DEVAUX.

ORDRE DU JOUR

- Retrait de la délibération N°12 du 13.02.2024 afférente à la demande de subvention auprès de l'ADEME pour les travaux de rénovation de l'Eclairage public.
- Convention « accompagnement social » avec le CDG84.
- Convention de délégation de compétences entre la Région PACA et la commune de Bonnieux concernant l'organisation de transport scolaire.
- Tarifs des graines – campagne 2024-2025 - qui seront récoltées sur le territoire de la commune de Bonnieux en partenariat avec l'ONF.
- Subvention à la coopérative scolaire pour l'activité Handball de l'école.
- Dégrèvement loyer du camping municipal.
- Exonération de la taxe foncière sur les propriétés bâtie, faisant suite à la nouvelle version de l'article 1383 E du CGI depuis le 1er juillet 2024.
- Convention de groupement de commandes travaux rue Voltaire.
- Prêt pour le secteur public local aux collectivités territoriales et à leurs groupements délibération d'autorisation d'emprunt - Réalisation d'un Contrat de Prêt Intracting d'un montant total de 800 000 € auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour le financement de la rénovation de l'école et la Maison du Livre et de la culture de Bonnieux.
- Questions diverses

-
- Approbation du procès-verbal de la séance du 16 Juillet 2024.
Procès-verbal de la séance du conseil municipal du 16 Juillet 2024 ; **approuvé à la majorité des membres présents et représentés.**
 - Délibération N° 10.09.24-01 : Retrait de la délibération N°12 du 13.02.2024 afférente à la demande de subvention auprès de l'ADEME pour les travaux de rénovation de l'Eclairage public; **approuvée à la majorité des membres présents et représentés.**



- Délibération N° 10.09.24-02 : Convention « accompagnement social » avec le CDG84 ; approuvée à la majorité des membres présents et représentés.
- Délibération N° 10.09.24-03 : Convention de délégation de compétences entre la Région PACA et la commune de Bonnieux concernant l'organisation de transport scolaire ; approuvé à la majorité des membres présents et représentés.
- Délibération N° 10.09.24-04 : Tarifs des graines – campagne 2024-2025 - qui seront récoltées sur le territoire de la commune de Bonnieux en partenariat avec l'ONF ; approuvée à la majorité des membres présents et représentés.
- Délibération N° 10.09.24-05: Subvention à la coopérative scolaire pour l'activité Handball de l'école ; approuvée à la majorité des membres présents et représentés.
- Délibération N° 10.09.24-06: Dégrevement loyer du camping municipal; approuvée à la majorité des membres présents et représentés.
- Délibération N° 10.09.24-07: Exonération de la taxe foncière sur les propriétés bâties, faisant suite à la nouvelle version de l'article 1383 E du CGI depuis le 1er juillet 2024; approuvée à la majorité des membres présents et représentés.
- Délibération N° 10.09.24-08: Convention de groupement de commandes travaux rue Voltaire; approuvée à la majorité des membres présents et représentés.
- Délibération N° 10.10.24-09 : Prêt pour le secteur public local aux collectivités territoriales et à leurs groupements délibération d'autorisation d'emprunt - Réalisation d'un Contrat de Prêt Intracting d'un montant total de 800 000 € auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour le financement de la rénovation de l'école et la Maison du Livre et de la culture de Bonnieux ; approuvée à la majorité des membres présents et représentés.
- Questions diverses :

L'ordre du Jour étant épuisé, le Président lève la séance à 20 heures 50 minutes.

Le secrétaire,
Patrick DEVAUX



Le Maire,
Pascal RAGOT